



Vous pouvez aider Pauline en adressant votre don à *Imagine* :

en adressant votre chèque, à l'ordre de l'Institut *Imagine*, accompagné de ce document complété à :

INSTITUT IMAGINE
M. le PROFESSEUR MUNNICH
24 Boulevard du Montparnasse
75015 PARIS

OUI je soutiens *Imagine*

Je fais un don de : €

Je souhaite que mon don soit remis à *Imagine* pour contribuer aux programmes de recherche sur les maladies génétiques, dont la Dystrophie Neuro-Axonale infantile, maladie dont souffre Pauline Pénéloùx.

Je souhaite un reçu fiscal*

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu des personnes physique (IRPP), égale à 66% des sommes versées, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Ou

Vos dons peuvent être imputés à hauteur de 75 % du montant de vos versements, dans la limite de 50 000 €. Si vous êtes un particulier assujetti à l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) à compter du 01/01/2018, ou à l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) jusqu'au 31/12/2017.

* Merci de préciser le type d'impôt

Je ne souhaite pas de reçu fiscal

Mme Mlle M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

E-mail : _____

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier. En vous adressant à l'Institut *Imagine* par e-mail (contact@institutimagine.org) ou par courrier (Institut *Imagine* – 24 boulevard du Montparnasse – 75015 Paris), vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression.